

2.1

Rôle d'audiences

2.1 RÔLES D'AUDIENCES

Bureau de décision
et de révision
en valeurs mobilières

Québec  CES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion Guychar (Canada) Inc. et 177889 Canada Inc. et 3330575 Canada Inc. et 3965121 Canada Inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier (Woods, avocats) et Banque de Montréal et Gérald Turp et Turp DTD Consultants Inc. et Caisse populaire de Rosemont</i>	2007-005 2007-008	Alain Gélinas	23 novembre 2009, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM 250 (2)]	À la suite de la demande du 22 octobre et de l'avis d'audience du 27 octobre 2009
2°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) (Girard et al.) c. 9095-0049 Québec Inc (faisant affaire sous le nom ICC Capital Management) et John Dracontaidis (faisant affaire sous le nom ICC Capital Management) et</i>	2009-018	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 novembre 2009, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM 250 (2)]	À la suite de l'avis d'audience du 3 novembre 2009

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Axia Consulting Inc. et Axia Business Center Inc. et IND Capital Management et Glaciers Foods Canada Inc et John Dracontaidis et Dimitrio (Jimmy) Kavathas et Filippo Argento et Stéphane Charbonneau (Besner – Avocats) (intimés) et Banque TD Canada Trust et TD Waterhouse (mises en cause) et Nicolas Boly, ès qualités d'administrateur provisoire de 9095-0049 Québec inc. (ICC Capital Management), Axia Consultant inc., IND Capital Management inc. et John Dracontaidis (M^c Carthy Tétrault) (requérant)</i>					

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
3°	Marc-Yvan Côté (demandeur) c. <i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) (intimée)	2009-015	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 novembre 2009, 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité [LVM-322]	À la suite de la remise de l'audience prévue le 22 octobre 2009 Audience <i>pro forma</i>
4°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. T. Papadopoulos et M. Bright et PNB Management Inc. et 2967- 9420 Québec Inc. et D. Mizrahi et B. Ruse et 4384610 Canada Inc. et 4190424 Canada Inc. (intimés) et A. Skafidas et Services Financiers Dundee Inc. et M ^e D. Meyer Ouaknine et Sydney Elhadad et Royal- Lepage Versailles et Renée Sarah Arsenault et N. Tétrault et Groupe Sutton Royal Inc. et D. Mizrahi & Associated Ltd et Giuseppe (Joseph) Geroue et A. Papadopoulos et P. Chronopoulos et J.	2008-004	Alain Gélinas	24 novembre 2009, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM 250 (2)]	À la suite de l'avis d'audience du 4 novembre 2009

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Robillard, ès qualités d'administrateur provisoire de PNB Management Inc., 2967- 9420 Québec Inc., 4384610 Canada Inc. et 4190424 Canada Inc. (mises en cause) et Nechi Investments inc. et 2938201 Canada inc. et Hymson Holdings inc. et Etinvest Holdings Ltd et Francheluche Investments inc et Michael Zunenshine et Hazel Zunenshine et Howard Zunenshine et Linda Zunenshine (requérants) (Stikeman Elliott, avocats)</i>					

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
5°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) (demanderesse) c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (Daniel Kochenburger Avocat) Jean-Pierre Desmarais (Jean-Pierre Desmarais), Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc. (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)</i>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	24 novembre 2009, 14 h	Demande de levée partielle d'interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite de la demande du 27 octobre 2009

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
6°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Oversea Chinese Fund Limited Partnership et Weizhen Tang And Associates Inc. et Weizhen Tang Corporation et Weizhen Tang et Interactive Broker (intimés)</i>	2009-007	Alain Gélinas Claude St Pierre	1 ^{er} décembre 2009, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM 250 (2)]	À la suite de l'avis d'audience du 3 novembre 2009
7°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. (demanderesse) c. Groupe Sajy inc. et Marc Roberge et Roger Boucher et Luc Richard (intimés)</i>	2009-037	Alain Gélinas Claude St Pierre	2 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'ordonnance de déclaration d'emprise, d'interdiction d'opération sur valeurs et de pénalité administrative [LVM-89, 96, 97, 265, 272.1 et 273.1]	À la suite de l'avis d'audience du 4 novembre 2009 <i>Audience pro forma</i>
8°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	7 décembre 2009, 14 h	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
9°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Bernard Dionne</i> et <i>Jean-Marc Leblond</i> et <i>Mathieu Truchon</i> et <i>Michel Beaulieu</i> (Heenan Blaikie, avocats) et <i>BMO Nesbitt Burns Ltée</i> (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	8 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
10°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Bernard Dionne</i> et <i>Jean-Marc Leblond</i> et <i>Mathieu Truchon</i> et <i>Michel Beaulieu</i> (Heenan Blaikie, avocats) et <i>BMO Nesbitt Burns Ltée</i> (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	9 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
11°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>B. Dionne</i> et <i>J.-M. Leblond</i> et <i>M. Truchon</i> et <i>M. Beaulieu</i> (Heenan Blaikie, avocats) et <i>BMO Nesbitt Burns Ltée</i> (Ogilvy Renault, avocats)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	10 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	(intimés)					
12°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	11 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
13°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) (demanderesse) c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (Daniel Kochenburger Avocat) Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et Gestion JCV inc., 2849-</i>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	16 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7] Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7] Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]	À la suite de l'avis d'audience du 23 octobre 2009 À la suite de la demande reçue le 27 octobre 2009 À la suite de la demande reçue le 27 octobre 2009

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc. (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)					
14°	Autorité des marchés fin. (Girard et al.) (demanderesse) c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, P. M. Gélinas, M. Hamel et G. E. Fleury (Daniel. Kochenburger Avocat) J.-P. Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc. (Laurin	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	17 décembre 2009, 9 h 30	<p>Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7]</p> <p>Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7]</p> <p>Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]</p>	À la suite de l'audience du 16 décembre 2009

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Duhaime Avocats (intervenants)					
15°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) (demanderesse) c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (Daniel Kochenburger Avocat) Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc. (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)</i>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	18 décembre 2009, 9 h 30	<p>Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury</p> <p>[LVM-249, 250, 265 et 323.7]</p> <p>Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais</p> <p>[LVM-265 et 323.7]</p> <p>Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants</p> <p>[LVM-249, 250, 255 et 323.7]</p>	À la suite des audiences des 16 et 17 décembre 2009

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
16°	<p><i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) (demanderesse) c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (Daniel Kochenburger Avocat) Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc. (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)</i></p>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	13 janvier 2010, 9 h 30	<p>Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7]</p> <p>Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7]</p> <p>Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]</p>	À la suite des audiences des 16, 17 et 18 décembre 2009

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
17°	<p><i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) (demanderesse) c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (Daniel Kochenburger Avocat) Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc. (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)</i></p>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	14 janvier 2010, 9 h 30	<p>Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury</p> <p>[LVM-249, 250, 265 et 323.7]</p> <p>Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais</p> <p>[LVM-265 et 323.7]</p> <p>Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants</p> <p>[LVM-249, 250, 255 et 323.7]</p>	À la suite des audiences des 16, 17 et 18 décembre 2009 et 13 janvier 2010

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
18°	<p><i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) (demanderesse) c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (Daniel Kochenburger Avocat) Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc. (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)</i></p>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	15 janvier 2010, 9 h 30	<p>Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7]</p> <p>Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7]</p> <p>Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]</p>	À la suite des audiences des 16, 17 et 18 décembre 2009 et 13 et 14 janvier 2010

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
19°	<p><i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) (demanderesse) c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (Daniel Kochenburger Avocat) Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc. (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)</i></p>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	18 janvier 2010, 9 h 30	<p>Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury</p> <p>[LVM-249, 250, 265 et 323.7]</p> <p>Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais</p> <p>[LVM-265 et 323.7]</p> <p>Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants</p> <p>[LVM-249, 250, 255 et 323.7]</p>	À la suite des audiences des 16, 17 et 18 décembre 2009 et 13, 14 et 15 janvier 2010

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
20°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) (demanderesse) c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (Daniel Kochenburger Avocat) Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc. (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)</i>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	19 janvier 2010, 9 h 30	<p>Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury</p> <p>[LVM-249, 250, 265 et 323.7]</p> <p>Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais</p> <p>[LVM-265 et 323.7]</p> <p>Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants</p> <p>[LVM-249, 250, 255 et 323.7]</p>	À la suite des audiences des 16, 17 et 18 décembre 2009 et 13, 14, 15 et 18 janvier 2010

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
21°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	20 janvier 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
22°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	21 janvier 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
23°	<i>Autorité des marchés fin. (Girard et al.) c. B. Dionne et J.-M. Leblond et M. Truchon et M. Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	22 janvier 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
24°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Kenneth Battah (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)</i>	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre Gerald La Haye	25 janvier 2010, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de la conférence préparatoire du 20 octobre 2009 <i>Audience pro forma</i>
25°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	27 janvier 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
26°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. B. Dionne et J.-M. Leblond et M. Truchon et M. Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	28 janvier 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
27°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	8 mars 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
28°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	9 mars 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
29°	<i>Autorité des marchés fin. (Girard et al.) c. B. Dionne et J.-M. Leblond et M. Truchon et M. Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	10 mars 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
30°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	11 mars 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
31°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Bernard Dionne et Jean-Marc Leblond et Mathieu Truchon et Michel Beaulieu (Heenan Blaikie, avocats) et BMO Nesbitt Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)</i>	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	12 mars 2010, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

Le 20 novembre 2009

Salle d'audience : Salle Paul Fortugno

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^e Cathy Jalbert, au Secrétariat à l'adresse suivante :

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211

Courriel : secretariat@bdrvm.com www.bdrvm.com